



Sommaire

1. Pouvoir d'achat :

300 € et 500 € demandés, le télétravail élargi défendu

2. EPI :

sans l'équipement indispensable, pas de mission

3. Canicule :

l'eau, l'ombre et le repli pour tous, partout

4. Prévention :

derrière les pourcentages, la réalité

5. Notes de frais :

être remboursé vite, c'est un dû

6. Extincteurs à bord :

les règles et les bons réflexes

Édito

Le plein qui coûte un peu plus chaque semaine. Des vêtements de travail chauds mais aussi étouffants en été d'autant plus en pleine canicule, ce qui nécessiterait des vêtements adaptés et rafraichissants, l'accès à l'eau et à au moins un local frais pour toutes et tous et partout... La note de frais de déplacement qui patiente des semaines dans un circuit de validation. Ces réalités, vous les connaissez. Le 17 septembre, pour la dernière CSSCT Centrale du mandat, la CFDT-VNF les a posées sur la table, une à une. Face à des tableaux de bord qui affichent parfois 100 % dans le suivi du programme annuel de prévention, nous avons rappelé une évidence : ce qui compte, c'est ce que vous vivez sur le terrain au quotidien.

Voici l'essentiel. Trois minutes de lecture et un lien vers chaque article si vous voulez aller plus loin.



[Lire la suite](#)



Pouvoir d'achat :

300 € et 500 € demandés, le télétravail élargi défendu

Chaque matin, le trajet domicile-travail pèse un peu plus lourd sur le budget. Et l'hiver arrive, avec ses factures de chauffage, alors que le gel du point d'indice est reconduit et que la GIPA a disparu.

La CFDT-VNF a demandé une aide exceptionnelle de 300 € pour les personnels éligibles au télétravail et de 500 € pour ceux qui ne peuvent pas en bénéficier : exploitation, maintenance, terrain, ceux qui prennent la route tous les jours. Elle a également réclamé la reconduction du télétravail élargi, alors que des bruits plus ou moins formels en DT annonçaient déjà l'arrêt pour fin septembre... sans aucune décision officielle.

Ce que nous avons obtenu : La direction s'est engagée à **prolonger jusqu'au 31 décembre 2026 le dispositif de télétravail élargi** mis en place pour faire face à la hausse du prix des carburants.

À compter du 1er janvier 2027, **une expérimentation de la semaine de 4 jours sera lancée** pour une durée de deux ans, sur la base du volontariat, pour les personnels de droit public*.

**Cette possibilité est déjà prévue par la convention collective applicable aux personnels de droit privé.*

EPI :

sans l'équipement indispensable, pas de mission

Des CDD restés plusieurs semaines sans chaussures de sécurité. Un pantalon adapté au risque incendie introuvable pour les missions exposées au feu. Des tenues solides mais trop chaudes en été, l'absence de vêtements rafraichissants et adaptés à la canicule.

La CFDT-VNF a relayé toutes ces remontées. Résultat : la direction confirme qu'un agent ne peut pas être envoyé sur certaines activités sans l'équipement indispensable à sa sécurité... notamment quand ils sont disponibles (cherchez l'erreur !) Un groupe de travail va faire évoluer le catalogue, une enquête de satisfaction est lancée auprès des personnels et le tri des vêtements à recycler sera assuré par un prestataire.

Notre vigilance reste entière : pour les risques jugés « modérés », la direction admet des situations dégradées. Nous demandons que ces situations soient clairement listées.



[Lire la suite](#)



[Lire la suite](#)



Canicule :

l'eau, l'ombre et le repli pour tous, partout

Seize jours de vague de chaleur, du 4 au 19 juillet. Cinq malaises ou coups de chaleur. Durant cette période et tout au long de l'été, des collègues, femmes et hommes qui ont soufferts.

Pour l'été 2027, la CFDT-VNF demande d'anticiper les activités (des « chantiers tampons » prêts à l'emploi) plutôt que de seulement décaler les horaires ainsi qu'au moins une zone fraîche par site ou secteur et un socle national avec : accès à l'eau, espace de repli rafraichi, dispositifs de protection contre l'exposition, quelle que soit votre DT. Sans oublier la prise en compte de la situation de celles et ceux pour qui une prise de poste à l'aube devient un casse-tête ou une impossibilité de garde d'enfants.

La direction retient l'idée d'un retour d'expérience pour définir des règles communes. Premier rendez-vous : le 29 septembre, avec toutes les DT.

Prévention :

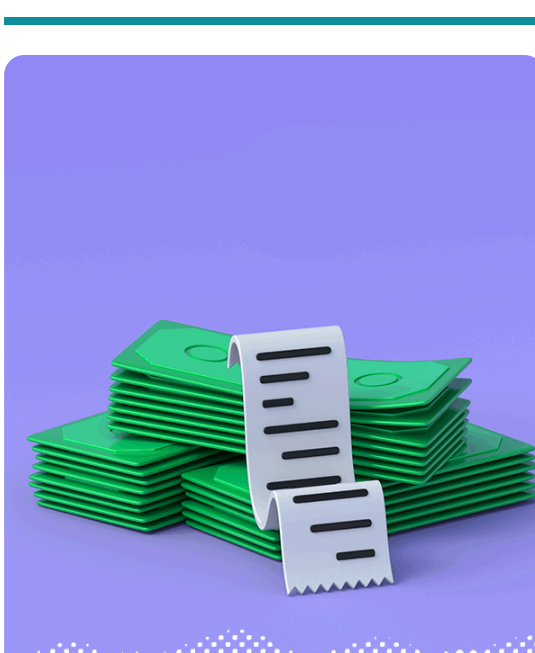
derrière les pourcentages, la réalité

Le programme annuel de prévention 2026 affiche 46,5 % d'avancement. Mais un indicateur annonçait « managers formés au risque alcool : 100 % » ... alors qu'ils ne sont même pas encore formés. La direction s'est engagée à corriger la pesée de cet indicateur.

Sur un autre dossier, la CFDT-VNF a fait bouger le calendrier : la direction voulait reporter à 2027 l'état des lieux du matériel (vétuste, dégradé, inadapté). La CFDT-VNF a obtenu qu'une méthode de recensement soit définie avant la fin 2026. En parallèle, la direction va rappeler aux DT l'obligation de consulter les CSSCT locales sur les projets de travaux des futurs centres de maintenance.



[Lire la suite](#)



[Lire la suite](#)



Notes de frais :

être remboursé vite, c'est un dû

Circuits de validation modifiés ou rompus, dialogue difficile entre NOTILUS et GLOBEO, moins de valideurs : les remboursements s'allongent, c'est vous qui avancez l'argent et cela en pleine crise du pouvoir d'achat.

La CFDT-VNF exige un bilan des délais de remboursement et des mesures correctives rapides. Elle a aussi dénoncé le manque d'accompagnement sur la nouvelle GMAO, l'enrôlement des smartphones XCover 7 et les postes privés de suite bureautique. La direction saisit la DSIN.

Extincteurs à bord :

les règles et les bons réflexes

Obligatoire à bord des poids lourds, des bateaux et des engins flottants et disponible pour les engins terrestres.

Au cas par cas, selon l'analyse des risques, dotation pour les véhicules légers.

La CFDT-VNF demande une règle nationale claire : certaines DT, comme Bassin de la Seine, équipent déjà tous leurs véhicules.

Le réflexe à retenir : si la batterie d'un véhicule électrique prend feu, donnez l'alerte et éloignez-vous immédiatement.



[Lire la suite](#)



**Votre santé et votre sécurité sont essentielles,
Soyez bien défendu
pour les 4 ans à venir**

C'était la dernière CSSCT Centrale du mandat. Carburant, chaleur, équipements, frais avancés : à chaque sujet, la CFDT-VNF a fait part des remontées du terrain parce que c'est là que tout se joue.

En décembre, vous choisirez vos représentants. C'est parmi les élus au CSA que seront désignés ceux qui siégeront en CSSCT, pour examiner l'impact des décisions sur vos conditions de travail.

Vous voulez que vos questions, vos alertes et vos revendications continuent d'être portées avec la même exigence ?

En décembre, je vote CFDT-VNF

